

Cher client, cher partenaire,

**Dans un contexte d'inquiétude face à un risque de pénurie d'énergie au cours des prochains mois, OVHcloud se tient à vos côtés pour vous permettre d'anticiper et vous aider à préserver la continuité de votre activité.**

Le recours à un ou plusieurs délestages électriques pendant l'hiver, à savoir à une interruption volontaire, temporaire et localisée de la fourniture d'électricité sur une partie du réseau électrique, est une hypothèse que nous ne pouvons plus écarter.

Les règles d'un éventuel délestage, et les critères de priorisation associés, sont fixés par un arrêté du 5 juillet 1990, qui prévoit que :

*Lorsqu'il apparaît que l'alimentation en électricité est de nature à être compromise :*

- *Par des baisses de la fréquence des réseaux électriques en-dessous de 49 Hz ;*
- *Ou par des chutes de tension telles qu'en certains points des réseaux à 400 et 225 kV la tension s'abaisse en dessous des valeurs respectives de 380 et 210 kV ;*
- *Ou par des surcharges anormales sur des ouvrages de transport ou de distribution sans report possible sur d'autres ouvrages ;*
- *Ou par le fait que des conditions normales d'exploitation, incluant les obligations résultant des accords entre réseaux interconnectés, ne peuvent être assurées [...]*

*Les organismes et établissements assurant la distribution de l'électricité peuvent temporairement restreindre ou suspendre les fournitures à tout ou partie des usagers, sous réserve que soit assurée la satisfaction des besoins essentiels de la nation [...]*

*Lorsque de tels délestages sont nécessaires, **la satisfaction des besoins essentiels de la nation est assurée par le maintien d'un service prioritaire [...]**. Ce service prioritaire doit permettre le maintien de l'alimentation en énergie électrique des usagers entrant dans les catégories ci-après :*

- Hôpitaux, cliniques et laboratoires qui ne sauraient souffrir d'interruption dans leur fonctionnement sans mettre en danger des vies humaines ainsi que les établissements dont la cessation ou la réduction brutale d'activité comporterait des dangers graves pour les personnes ;*
- Installations de signalisation et d'éclairage de la voie publique jugées indispensables à la sécurité ;*
- Installations industrielles qui ne sauraient souffrir, sans subir de dommages, d'interruption dans leur fonctionnement, particulièrement celles d'entre elles qui intéressent la défense nationale.*

OVHcloud est en contact constant et étroit avec les pouvoirs publics. Ces derniers nous ont confirmé que le délestage est un **dispositif de dernier recours** qui, s'il est nécessaire :

- Serait programmé **au moins 7 jours à l'avance par RTE** ;
- Ferait l'objet de communications régulières (application Eco Watt, réseaux sociaux et conférences de presse) dans la semaine précédant la mise en œuvre du dispositif ainsi que le jour de cette mise en œuvre ;
- **Ne toucherait pas les abonnés concernés plus de 2h par jour.**

**Nous avons le plaisir de vous confirmer que, sur ses infrastructures, OVHcloud pourra compenser totalement ces interruptions ponctuelles.**

**En effet, OVHcloud a mis en place plusieurs dispositifs assurant la continuité de son activité et de ses services, en conformité avec la réglementation applicable.**

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de ces dispositifs ainsi qu'une présentation des capacités énergétiques qui nous permettront de traverser ensemble cette période singulière :

- **Une capacité d'autonomie électrique de nos Data Centres qui dépasse les 2h d'interruption** : l'autonomie de nos sites partout dans le monde est comprise entre 24h et 128h, en fonction des sites. En France, à ce jour tous nos sites ont plus de 48h d'autonomie ;
- **Une flotte de générateurs performants et régulièrement vérifiés** :
  - Tous nos groupes électrogènes sont régulièrement testés, tout au long de l'année, pour vérifier leur bon fonctionnement ;
  - En complément, tous ont refait l'objet d'un test en charge au cours du mois de septembre 2022 ;
  - Une vérification complémentaire et renforcée des groupes électrogènes sera réalisée dans la semaine précédant tout délestage. Le démarrage des groupes électrogènes se ferait en amont de l'heure de délestage pour sécuriser plus encore la bascule.
  - L'architecture retenue par OVHcloud pour ses groupes électrogènes comprend un back-up : un groupe de secours est déployé tous les 3 groupes électrogènes et, en cas de coupure du réseau électrique, (i) les 4 groupes électrogènes démarrent en même temps et (ii) si un de ces 4 groupes électrogènes était défaillant les 3 autres pourraient le compenser ;
  - Les indicateurs donnés ci-dessus se basent sur une sollicitation de nos groupes électrogènes en-dessous de leur rendement maximal ;

- **Une présence humaine permanente sur site :**
  - Sur nos sites, des techniciens sont présents jour et nuit, week-end compris ;
  - Des astreintes électriques spécifiques sont mises en place, une interne à OVHcloud et une autre externe s'appuyant sur un prestataire, en cas de problème au démarrage d'un groupe électrogène ;
- **Un approvisionnement maximal et sécurisé en fioul :**
  - Toutes nos cuves de fioul sont remplies au maximum ;
  - Tous les fournisseurs de fioul sont référencés et ont indiqué être en mesure de nous livrer d'importantes quantités en urgence (sauf cas de crise majeure avec rationnement décidé par l'Etat, ce qui ne se semble pas être une option envisagée par les pouvoirs publics à ce jour).

Par ailleurs, le modèle industriel natif d'OVHcloud, verticalement intégré et mettant l'innovation au cœur, limite d'une manière unique sur le marché nos besoins en énergie et en eau, ce qui a un effet vertueux sur notre consommation électrique.

Les mesures, multiples et robustes, mises en place par OVHcloud pour protéger ses infrastructures permettront à nos clients et partenaires de continuer à utiliser nos services en cas de délestage. Nous sommes fiers de contribuer ainsi à la continuité de votre activité.

Bien à vous.

**L'équipe OVHcloud.**